

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 21.027

L'an deux mille vingt et un, le 19 mars, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 mars 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 mars 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Didier SIMONNET  
Mme Madeline TANTIN représentée par M. Gilbert LOUX  
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : CRÉATION D'UNE COMMISSION DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION « GENS DU VOYAGE »  
AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE (CARA) -  
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE ROYAN

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : 4 abstentions  
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Vu la délibération n°CC-210226-S1 du 26 février 2021 par laquelle la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a décidé de créer une commission de travail et de réflexion « Gens du voyage », laquelle précise que :

1°) la représentation des communes membres de la CARA à cette commission de travail et de réflexion soit par un conseiller municipal, un conseiller communautaire titulaire ou suppléant. Chaque commune est représentée par un titulaire et un suppléant.

2°) chaque Conseil municipal des communes membres de la CARA propose au Conseil communautaire ses représentants, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus,

3°) le dépôt de la liste comportant le nom de chaque représentant (1 titulaire, 1 suppléant) des 33 communes de la CARA, membre de la commission de travail et de réflexion « Gens du voyage » et sa transmission au plus tard le 13 avril 2021 à 12 h à l'adresse électronique suivante [p.pages@agglo-royan.fr](mailto:p.pages@agglo-royan.fr) ou auprès du service des Affaires générales de la CARA, afin qu'elles soient validées lors du prochain Conseil communautaire,

4°) le Président de la CARA est membre de droit de chaque commission.

Il est rappelé que :

- cette commission n'a pas de pouvoir de décision. Elle émet un avis sur les dossiers qu'elle instruit, à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum de présence soit exigé. Les séances de cette commission ne sont pas publiques.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

- de désigner au sein de la commission de travail et de réflexion « Gens du voyage » de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, les représentants de la Ville de Royan comme suit :

- Titulaire : Monsieur Philippe CUSSAC
- Suppléant : Monsieur Thomas LAFARIE

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document permettant l'application de cette décision.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO